



Une nouvelle assemblée départementale vient d'être élue.

Les communes, déjà réunies en intercommunalités, vont être bientôt regroupées au sein de la communauté d'agglomération de **Seine aval**.

Devant ces changements du paysage politique autour de **Handi Val de Seine**, comment notre syndicat et notre association se positionnent-ils ?

Voilà un nouveau défi. Car si l'échelle territoriale et le périmètre se modifient, **Handi Val de Seine** se doit de toujours rester un service de proximité pour apporter les réponses les plus justes et les plus adaptées aux personnes porteuses d'un handicap mental, et donc fragiles, que nous accompagnons.

Optimiser les offres de services à la population, en lien avec un réseau d'associations qui a déjà démontré ses compétences sur le territoire : voilà le projet d'**Handi Val de Seine** déjà active, et très souvent moteur, dans ce travail de partenariat avec d'autres associations.

Mais nos réponses au quotidien se doivent d'être toujours individuelles et personnalisées, et c'est cette vision du service que **Handi Val de Seine** et tous ses acteurs à tous les niveaux de notre syndicat et de notre association défendront toujours !



EDITO

Hubert François-Dainville

PRÉSIDENT DE HANDI VAL DE SEINE

À LA UNE

Toujours plus de proximité avec la MDPH des Yvelines et ses coordinations handicap locales

C'est la loi de 2005 qui a lancé les **Maisons des personnes handicapées (MDPH)** dans chaque département. Et ce fut un réel changement.

Il faut préciser qu'auparavant les multiples interlocuteurs du handicap se trouvaient éparpillés dans les différentes communes et cela obligeait chaque personne à se déplacer pour bénéficier de leurs services. C'était le vrai parcours du combattant. Pour y remédier, l'idée a été de créer une maison où l'on trouve l'ensemble des services et qui soit la porte d'entrée pour accéder à tous les dispositifs possibles. L'originalité a été de proposer des guichets de proximité, des antennes, proches des lieux d'habitation. Le Conseil départemental a délégué la mission de service public à ces maisons du handicap.

Aujourd'hui, il suffit de déposer un dossier unique, avec éléments médicaux à l'appui, afin de pouvoir faire sa demande pour entrer dans le champ du handicap. La décision est bien sûr toujours prise par une commission départementale.

La Maison départementale des personnes handicapées des Yvelines regroupe neuf coordinations dont deux sont gérées par Handi Val de Seine soit 43 communes dont 26 communes dépendent de la coordination handicap Seine et Mauldre et 17 de la coordination handicap locale Val de Seine et Oise.

Grâce à cela l'utilisateur est gagnant en proximité, mais aussi en qualité d'écoute.

Ce qui frappe quand on entre dans ce lieu, que ce soit à **Verneuil-sur-Seine** ou à **Meulan-en-**



Yvelines, c'est qu'on est accueilli comme à la maison. Toute l'équipe est présente pour vous conseiller, vous orienter et répondre à vos attentes. Le mot qui vient à l'esprit c'est la chaleur humaine. Psychologues, infirmières, médecins, professionnels de

SUITE EN PAGE 2...

l'enfance ou des adultes, échantent, discutent de chaque cas particulier mais pas seulement, cette équipe pluridisciplinaire se retrouve autour d'une table pour décider des aides les plus adaptées à telle ou telle personne. Ce qui est nouveau, c'est qu'ici on ne vient pas juste chercher un service comme on achèterait un produit.

« Aujourd'hui, c'est à partir du projet de vie des personnes que nous faisons un travail d'analyse et d'évaluation pour être au plus près des besoins des usagers. Nous nous appuyons également sur les experts de proximité dans chaque domaine. Par exemple, pour traiter de l'enfance, ce sont les professionnels des **IME** ou des **SESSAD** qui sont consultés et nous faisons de même pour les adultes. » explique **Véronique Bacle**, la coordinatrice. « Des réunions ont lieu avec des médecins et tout le monde réfléchit à la meilleure situation en fonction des



souhaits et du parcours de la personne. Nous travaillons avec des référents spécialistes de chaque secteur qui nous viennent en aide pour l'observation des besoins. C'est une chance pour nous de travailler avec ce réseau de partenaires. »

400 demandes par mois pour 49 prestations différentes !

Les demandes arrivent tous les jours. Cela peut être des aides qui concernent

tout aussi bien les enfants, les adultes que les personnes âgées. En fonction des difficultés exprimées, l'équipe détermine ce qu'elle appelle « des compensations », en fonction des retentissements que cela peut avoir sur la vie quotidienne, sur la scolarité des enfants, ou sur la vie professionnelle des adultes, par exemple si la personne ne peut plus travailler ou si elle doit faire des aménagements chez elle... C'est à cette porte-là aussi qu'il faut frapper pour les orientations vers les établissements spécialisés.

« Nous activons plus ou moins les prestations en fonction de leur projet. Cela va de la mise en place de plans d'aide à domicile jusqu'au soutien des familles qui ont besoin d'être soulagées grâce notamment à des solutions d'orientations en établissement. Il y a le projet, mais il y a aussi ce qui est réalisable, nous ne sommes pas des fées ! » conclut la coordinatrice le sourire aux lèvres.

L'équipe de **Verneuil-sur-Seine** est composée de cinq administratifs, deux

psychologues spécialisés pour adultes et enfants. Jennifer, l'une des secrétaires médico-sociale, tout comme ses collègues, est en première ligne. Elle a un rôle d'accueil physique et téléphonique et elle gère une centaine d'appels par jour.

« Notre travail de proximité, d'écoute et notre connaissance des personnes, fait qu'elles sont plus en confiance et osent plus facilement se confier à nous. Cela peut être des parents en difficultés face au handicap ou soucieux de l'orientation de leur enfant à la rentrée... Nous

devons nous rendre disponibles quelle que soit la demande concernant le handicap. Notre travail a été réellement facilité depuis l'apparition du traitement informatique des dossiers. Cela donne une vision beaucoup plus claire des demandes et un accès plus rapide. Notre connaissance à la fois des dossiers et des dispositifs nous permet de les rediriger vers les équipes compétentes jusqu'au passage en commission en vue de la décision. » nous précise-t-elle.

On l'aura compris, ici, le point central c'est **la personne**. Mais pour pouvoir l'aider, il faut pouvoir la connaître réellement : s'intéresser à son projet de vie à ses besoins, à ses difficultés ou non pour y arriver... Il a donc fallu pour cela trouver une nouvelle méthode qui a fait ses preuves.



Afin d'améliorer la pertinence des dossiers pour qu'ils soient le reflet de chaque personne, la petite révolution, c'est ce qu'on a appelé la mise en place du traitement **GEVA** des dossiers.

QU'EST CE QUE LE GEVA ?

Le **GEVA** est un guide d'évaluation à plusieurs dimensions qui réunit toutes les informations pertinentes et précises pour évaluer l'accès aux droits et aux prestations. Il permet d'apprécier la globalité de la situation de chaque personne avec tous les volets : médical, familial, social et budgétaire, formation insertion, habitat, cadre de vie, psychologique, compensation et un volet de synthèse.

À QUOI ÇA SERT ?

Il permet de recueillir les attentes et les besoins des personnes handicapées en prenant en compte le contexte de vie. Il vise à évaluer le handicap et ses retentissements sur la vie quotidienne (école, travail, vie domestique, vie sociale, vie familiale...). Il évalue aussi les incapacités fonctionnelles réelles, les facteurs de l'environnement facilitateurs ou non et les capacités évolutives de la situation. Tous ces éléments permettent de définir les besoins en compensation à mettre en œuvre au regard du projet de vie des personnes.

SOURCES : APAJH DES YVELINES

LA COORDINATION HANDICAP LOCALE SEINE ET MAULDRE

5 Grande rue 78480 Verneuil-sur-Seine - Tel : 01 39 28 15 75

LA COORDINATION HANDICAP VAL DE SEINE ET OISE

21 rue de la Ferme 78250 Meulan-en-Yvelines - Tel : 01 30 91 30 05

Pour plus d'informations sur la MDPH : www.mdph.yvelines.fr

Pierre Veillard dans Le Marathon des sables aux couleurs d'Handi Val de Seine

« Moi je cours pour tout ceux qui ne peuvent pas ! Ce sont eux qui me donnent la force d'avancer... » commente **Pierre Veillard**, représentant des parents au conseil d'administration d'**Handi Val de Seine**.



Directement concerné par le handicap, Karine sa fille de 40 ans est résidente à la **Maison d'accueil spécialisée d'Ecquevilly** et c'est à elle également sans l'avouer, qu'il pense. À son retour du Marathon des sables, il est fier d'avoir participé à cette course solidaire de l'extrême dans le désert marocain, du 3 au 13 avril et surtout de l'avoir finie. Bon pied bon œil, il a juste troqué ses baskets pour des babouches, pour être plus à l'aise. Pour son 7e Marathon des sables, il a choisi de courir aux couleurs de **Handi Val de Seine**.

« Je m'y suis préparé pendant un an. Depuis le mois de janvier et quel que soit le temps, je parcours 80 km par semaine, sur des terrains

accidentés car je recherche la difficulté ! » ajoute-t-il. Cet ancien footballeur qui s'est mis à la course à pied il y a plus de vingt ans, passionné d'aventures, a trouvé dans ce marathon un moyen de tester ses ressources et ses limites. Comment conserve-t-il le mental pour courir dans le désert par 40 à 50 degrés ? « J'ai en tête les jeunes handicapés de nos établissements ! Je fais ça pour eux ! ». Ils étaient 1 300 concurrents au départ à parcourir plus de trente kilomètres par jour et avec en prime le quatrième jour, la grande étape, longue de 91,7 km. C'est là qu'au 70^e kilomètre, il a été stoppé par une contracture à la cuisse. Mais cela ne l'a pas empêché de marcher. Il a fini à pied les 20 derniers kilomètres ! « Mon but était de terminer la course afin de me soigner et de profiter de la journée de repos du lendemain pour être fin prêt pour l'étape finale de marathon (plus de 42km) ! » remarque **Pierre Veillard** avec la sérénité de celui qui a accompli une action plus grande que lui.

Et il conclut aussi « J'ai effacé la frustration de 2013 où j'avais dû abandonner et aussi le mauvais souvenir de ma première course sous une tempête de sable pendant quatre jours consécutifs ! ». On l'aura compris, il est comblé. C'est à la fois une belle victoire sur lui-même et le bonheur d'avoir couru pour les autres. **Merci et bravo de la part de toute l'équipe de Handi Val de Seine !**

Plus de photos sur le site : <http://www.marathondessables.com>

QUESTIONS À



Alain Kievitch

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'APAJH YVELINES

QUI ÊTES VOUS ? ET QUELS SONT LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION ?

« Notre association fondée en 1975, est affiliée à l'**association nationale pour adultes et jeunes handicapés (APAJH)** qui défend les idées de partage et de valeurs citoyennes. Nous souhaitons rassembler une collectivité de citoyens parce nous estimons que le handicap est une question de société et non pas seulement une responsabilité interne à la famille.

Nous sommes concernés par tous les types de handicap : moteur, mental, sensoriel... Cette diversité est une position forte pour nous. Avec 400 professionnels, nous gérons 17 établissements et services, qui répondent aux besoins de 650 usagers. Nous sommes à l'écoute de l'évolution des besoins dans le domaine du handicap et des modes d'accompagnement ce qui nous conduit à faire évoluer nos structures. **L'APAJH Yvelines** possède une forte culture

de partenariat avec les collectivités et les pouvoirs publics. »

QUELS SONT VOS LIENS AVEC HANDI VAL DE SEINE ?

« Nous avons un partenariat solidement installé depuis plusieurs années. Cette coopération illustre notre convergence de vues sur la mission de service public que nous remplissons de part et d'autre. Cette entente se traduit par une capacité à agir en complémentarité, dans la même direction. Nous nous rencontrons pour coordonner nos projets respectifs et élaborer des projets communs. Nous apportons des réponses qui permettent d'agir avec une meilleure cohérence sur l'ensemble du territoire. Dans la perspective de futurs appels à projets, certains équipements pourraient aussi faire l'objet d'une gestion conjointe. Nos projets convergent : nous visons une synergie d'action, là où souvent la concurrence prévaut. »

Un projet de plateforme de services pour personnes en situation de handicap sur le Mantois

Handi Val de Seine déploie tout son savoir faire et ses compétences pour répondre avant le 5 juin à l'appel à projet du Conseil départemental des Yvelines et de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France pour la création d'une plateforme de services.

Installée sur le territoire du Mantois et majoritairement destinée aux personnes en situation de handicap psychique, cette plateforme comprendra la création de 20 places de **centre d'accueil de jour (CAJ)**, de 30 places pour le **service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)** avec l'apport des 80 places existantes du **service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)** que nous avons déjà développé sur notre territoire. Cela se situe dans la continuité du travail mené en direction des personnes porteuses de handicap psychique depuis quelques années (accueil de 30 travailleurs handicapés psychiques à l'**ESAT de Poissy**...). C'est dans la pertinence des réponses et notre savoir-faire, valeur ajoutée, que notre projet a des chances d'aboutir.

Aujourd'hui, **Handi Val de Seine** est à la recherche d'un site sur le Mantois pour les locaux qui abriteront la plateforme. Ce projet entre dans le cadre du Schéma départemental avec un travail qui s'est concrétisé en amont en partenariat avec le Réseau de santé mentale des Yvelines et les familles. Cette plateforme multiservices offrira une chance pour les personnes en situation de handicap psychique d'obtenir un accompagnement, une vie sociale et citoyenne proches de la normale. Et c'est bien là le but que s'est fixé **Handi Val de Seine**. Si notre projet est retenu, l'ouverture de la plateforme aurait lieu en septembre 2016.

QUELS SONT VOS PRINCIPAUX PROJETS ?

« Parmi nos divers projets, nous avons celui de places pour adolescents autistes ayant accès à la formation professionnelle, en lien avec le projet de **Handi Val de Seine** orienté sur l'enfance avec qui nous avons recherché des cohérences de parcours : ce qui nous intéresse, c'est à la fois les projets que nous défendons mais aussi la capacité que nous avons à les penser de façon articulée. Sur la question du handicap psychique, nous avons l'ambition, tout comme **Handi Val de Seine**, de répondre aux appels à projets sur les plateformes multi-services, mais pas dans le même secteur. Nous estimons qu'un organisme, quel qu'il soit, ne peut prétendre répondre « seul dans son coin » aux besoins des personnes. Cela nécessite de construire un réseau de coopérations où chacun apporte sa pierre à l'édifice. »

Contact APAJH : 01 61 37 08 00 - APAJH-Yvelines

12 Mai : Concert des résidents du **FAM Jacques St Amaux** à la salle des fêtes de Limay.

28 Mai : Signature de la charte de partenariat avec l'**UNAF** (Union Nationale de l'Apiculture Française) à l'**IME des Mureaux**.

11 Juin : Journée portes ouvertes au **CAMSP Pierre Legland** pour tous les professionnels du secteur (scolaire/petite enfance/médico-social/sanitaire...) dans le cadre de la semaine de sensibilisation du handicap de la ville des Mureaux.

13 Juin : Jeux inter foyers au **FAM Jacques St Amaux** à Limay avec les établissements Sésame Autisme, l'Envol et **Handi Val de Seine**.

18 Juin : **APIdays** à l'**IME Alfred Binet des Mureaux** à destination des familles, partenaires et usagers. Ateliers ludiques et pédagogiques autour du rucher.

3 Juillet : Fête de l'été à l'**ESAT de La Grange St Louis de Poissy** pour les travailleurs et les partenaires.

TOUS UNIS SUR LE THÈME DE L'AUTISME

AVEC BUC RESSOURCES

200 salariés de trois associations, l'**APAJH 78**, l'**ASEAAY** (Sauvegarde des Yvelines) et **Handi Val de Seine**, se sont retrouvés pour une matinée d'étude organisée le 27 janvier dernier par **BUC ressources** sur le thème de l'autisme et des troubles envahissants du développement.

Dans la perspective de répondre de manière concertée à l'appel à candidature lancé par l'Agence régionale de santé (ARS) ce fut l'occasion pour les trois présidents, **Michel Mouthuy**, **Philippe Béherc** et **Hubert François-Dainville**, en présence des partenaires de réaffirmer les valeurs communes qui favorisent cette mise en commun des ressources et des expériences au service du territoire.

Après une présentation des recommandations de bonnes pratiques, un échange s'est engagé avec le public qui a mis en évidence la motivation des trois associations en direction des enfants autistes. Pour les professionnels ce fut l'occasion de partager leur pratique récente, maîtrisée de l'accompagnement de ces enfants.

Cette matinée marquait la première étape d'un programme de formation qu'organisera **Buc ressources** auprès des professionnels pour cet accompagnement spécifique.

Les résultats des appels à candidature sont attendus pour début juin. À suivre...

UNE PREMIÈRE RÉSIDENCE ACCUEIL DANS LES YVELINES POUR HANDI VAL DE SEINE

Handi Val de Seine va ouvrir la **première Résidence accueil des Yvelines**, dédiée aux personnes handicapées psychiques, stabilisées et autonomes. Ce projet novateur dont le bâtiment sera réceptionné fin octobre, est situé sur le territoire de la commune de **Follainville-Dennemont**.

C'est la ville, adhérente du **Syndicat intercommunal**, qui a proposé un terrain pour **Handi Val de Seine**. Après l'avoir acheté, le Syndicat a signé un bail à construction avec le Logement français, le bailleur social que l'on peut qualifier de « militant ».

Ces résidences accueil, sorte de maison relais, sont destinées au logement social de 30 personnes handicapées psychiques. Elles seront logées dans leur appartement. La résidence dispose d'espaces communs (salle d'activités, buanderie...) et d'un encadrement de proximité composé deux personnes, des hôtes, référents sociaux qui assureront l'animation et la coordination du lieu.

Les dossiers d'admissions seront étudiés par une commission avec différents partenaires. Si vous êtes intéressés par la Résidence accueil, vous pouvez vous rapprocher de **Handi Val de Seine Association de gestion** : ✉ sg-dvp@agehvs.org

SEMAINE DE SENSIBILISATION DES HANDICAPS AUX MUREAUX

Du 8 au 12 Juin, le **CCAS de la ville des Mureaux** organise des actions de sensibilisation aux handicaps.

Cet évènement s'inscrit dans la ville depuis 10 ans. Cette année le fil rouge de la semaine sera une exposition photos dans le hall de la mairie ayant pour objectifs de partager des expériences de vie de personnes handicapées et sensibiliser au monde du travail par des témoignages.

Différentes associations y participent : **Managroup** avec une pièce de théâtre, le **GEM** avec du cardio boxing. La ville des Mureaux diffusera le film « *De toutes nos forces* »... Le Dr Maugendre du **SESSAD de Handi Val de Seine** interviendra le mardi 9 juin sur le thème de l'intégration à l'école des enfants en situation de handicap sur un des espaces de quartier de la ville.

Le **CAMSP** quant à lui organisera une journée porte ouverte à tous les professionnels du secteur (scolaire/petite enfance/médico-social/sanitaire...), le jeudi 11 Juin de 11h à 15h. Un stand de **Handi Val de Seine** vous y présentera nos CHL, nos établissements et nos actions.

ARRIVÉES ET DÉPARTS À HANDI VAL DE SEINE

Nous souhaitons une bonne continuation à **Véronique BACLE**, directrice de la CHL Val de Seine et Oise, **Bruno DUBOIS**, directeur administratif et financier au siège, et **Thomas SABIK**, chef de service à la MAS Henri Cuq. Merci à eux pour leur implication dans nos équipes.

Et bienvenue à **Aurélien JAMES**, chef de service à l'**ESAT du Petit Parc**.



ASSOCIATION DE PARENTS,
D'AMIS D'ENFANTS ET ADULTES
HANDICAPÉS DU VAL-DE-SEINE.



MAISON DÉPARTEMENTALE DES
PERSONNES HANDICAPÉES DES YVELINES

LES VILLES ADHÉRENTES AU SYNDICAT : Aubergenville, Aulnay-sur-Mauldre, Bazemont, Bouafle, Brueil-en-Vexin, Chapet, Ecqueville, Evécquemont, Flins-sur-Seine, Follainville-Dennemont, Freneuse, Gaillon-sur-Montcient, Gargenville, Hardricourt, Juziers, Lainville-en-Vexin, Les Mureaux, Maule, Meulan-en-Yvelines, Mézy-sur-Seine, Montainville, Morainvilliers, Nézel, Oinville-sur-Montcient, Poissy, Sailly, Saint-Martin-La-Garenne, Tessancourt-sur-Aubette, Triel-sur-Seine, Vaux-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Villette.

NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES : L'institut médico-éducatif Alfred Binet- Les Mureaux- L'établissement et services d'aide par le travail du Petit Parc-Ecqueville- Le foyer d'hébergement Jacques Landat-Hardricourt- Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile André Larché-Les Mureaux- La section d'adaptation spécialisée ESAT-Ecqueville- Le centre d'action médico-sociale précoce Pierre Legland- Les Mureaux- Le foyer d'hébergement Jacques Landat-Meulan-en-Yvelines-La maison d'accueil spécialisée Léon Herz-Ecqueville- Le service d'accompagnement à la vie sociale du Val de Seine-Epône- Le Foyer de vie-Ecqueville-La Coordination Handicap Locale Seine et Mauldre-Meulan-en-Yvelines-La maison d'accueil spécialisée Henri Cuq-Limay-L'établissement et services d'aide par le travail de la Grange Saint Louis-Poissy-La coordination handicap locale Val de Seine et Oise-Verneuil-sur-Seine-Le foyer d'accueil médicalisé Jacques Saint Amaux-Limay.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Hubert François-Dainville - **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Gilbert Palengat - **COMITÉ DE RÉDACTION** Gilbert Palengat, Denise Immelé, Virginie Moreira, Louise Divry - **RÉDACTION** Virginie Moreira, Louise Divry

CONCEPTION/RÉALISATION Sylvain So - Victoria Communication - 06 33 02 11 15. **MERCI À L'ESAT LA GRANGE ST LOUIS DE POISSY POUR L'IMPRESSION DE CETTE LETTRE.**